

Mineurs et jeux d'argent : un risque réputationnel qui devient systémique



Vincent Reynaert

Publié le 18 février 2026 . Lecture estimée : 7 min



La deuxième édition de l'enquête ENJEU-Mineurs confirme une progression nette des pratiques de jeux d'argent chez les 15-17 ans. Si certains indicateurs de jeu excessif évoluent légèrement, la hausse de la participation, des dépenses et de l'exposition médiatique change la nature du débat. Pour l'écosystème, le sujet dépasse la conformité : il touche désormais à la légitimité.

En 2025, 42,6 % des 15-17 ans déclarent avoir joué au moins une fois au cours des douze derniers mois, contre 34,8 % en 2021. Une hausse de 7,8 points en quatre ans. Le chiffre est clair. Il intervient pourtant dans un cadre où l'interdiction de vente aux mineurs est formellement établie.

Pour Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de l'Autorité Nationale des Jeux, le constat ne laisse pas place à l'ambiguïté : « Cette augmentation de la pratique du jeu d'argent des mineurs est préoccupante. Elle témoigne encore une fois d'une banalisation du jeu d'argent alors que la première rencontre des jeunes avec ce produit devrait être retardée et non favorisée. Car, on le sait, plus le jeu d'argent est précoce, plus le risque d'addiction est grand. »

Le mot clé est là : banalisation.

La dynamique est d'abord portée par les jeux de grattage et de tirage. En 2025, 34,3 % des jeunes interrogés déclarent avoir pratiqué des jeux de grattage, contre 27,3 % en 2021. Les jeux de tirage progressent également. Les paris sportifs passent de 9,9 % à 11,4 %.

La hausse est plus marquée chez les garçons, mais elle concerne toutes les classes d'âge, notamment les plus jeunes. L'entrée dans le jeu intervient plus tôt.

Autre évolution notable : la pratique exclusive d'un seul type de jeu augmente. Elle concerne désormais 18,7 % des jeunes. Principalement autour des jeux de grattage.

Pour les réseaux physiques, cela renvoie directement à la question du contrôle effectif en point de vente. Car derrière ces chiffres, il y a un accès concret.

La famille comme accélérateur d'accès

65 % des jeunes joueurs déclarent avoir accédé aux jeux en point de vente par l'intermédiaire de leurs parents ou d'un membre de la famille. Pour les jeux de tirage et de grattage, cette proportion dépasse 70 %.

En ligne, plus d'un tiers jouent via le compte d'un parent avec son accord. Et 26,4 % déclarent avoir créé un compte personnel avec l'aide d'un parent.

La lecture de cet article est réservée aux membres

[Abonnez-vous gratuitement](#) ou [connectez-vous](#)

Envie de lire la suite ?

Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accédez à 100% du contenu Les Enjeux
- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

[Je crée mon profil](#)

Déjà abonné ?

Connectez-vous :

Adresse E-mail *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion